

L'ALLIANCE NATIONALE

Droits d'entrée pour devenir membre de "L'Alliance Nationale"

Pour certificats de participation de \$ 500	80.50
" " " " " " 1000	1.00
" " " " " " 2000	2.00
" " " " " " 3000	3.00
Droit d'inscription à la Caisse des Malades	0.50
Honoraire d'examen médical	2.00

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat de dotation

Age à l'admission	\$500.00	\$1000.00	\$2000.00	\$3000.00	Age à l'admission	\$500.00	\$1000.00	\$2000.00	\$3000.00
16	0.55	1.10	2.20	3.30	36	1.00	1.95	3.90	5.95
17	.55	1.10	2.20	3.30	37	1.05	2.00	4.10	6.15
18	.55	1.10	2.20	3.30	38	1.10	2.15	4.30	6.45
19	.55	1.10	2.20	3.30	39	1.15	2.25	4.50	6.75
20	.55	1.10	2.20	3.30	40	1.20	2.35	4.70	7.05
21	.55	1.10	2.20	3.30	41	1.25	2.45	4.90	7.35
22	.60	1.15	2.30	3.45	42	1.30	2.55	5.10	7.65
23	.60	1.15	2.30	3.45	43	1.35	2.65	5.30	7.95
24	.60	1.15	2.30	3.45	44	1.40	2.75	5.50	8.25
25	.65	1.25	2.50	3.75	45	1.50	3.00	6.00	9.00
26	.65	1.25	2.50	3.75	46	1.60	3.20	6.40	9.60
27	.70	1.40	2.80	4.20	47	1.70	3.40	6.80	10.20
28	.70	1.40	2.80	4.20	48	1.80	3.60	7.20	10.80
29	.75	1.50	3.00	4.50	49	1.90	3.80	7.60	11.40
30	.75	1.50	3.00	4.50	50	2.00	4.00	8.00	12.00
31	.80	1.60	3.20	4.80	51	2.15	4.30	8.60	12.90
32	.80	1.60	3.20	4.80	52	2.30	4.60	9.20	13.80
33	.85	1.70	3.40	5.10	53	2.50	4.95	9.90	14.85
34	.90	1.80	3.60	5.40	54	2.65	5.30	10.60	15.90
35	.95	1.90	3.80	5.70					

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat d'assurance au décès (vie entière)

Age à l'admission	\$500.00	\$1000.00	\$2000.00	\$3000.00	Age à l'admission	\$500.00	\$1000.00	\$2000.00	\$3000.00
16	0.45	0.90	1.80	2.75	36	.80	1.60	3.15	4.75
17	.45	.90	1.80	2.75	37	.80	1.60	3.15	4.75
18	.45	.90	1.80	2.75	38	.85	1.70	3.40	5.15
19	.45	.90	1.80	2.75	39	.85	1.70	3.40	5.15
20	.45	.95	1.90	2.85	40	.90	1.80	3.60	5.55
21	.50	1.00	2.00	3.00	41	.95	1.90	3.85	5.95
22	.50	1.00	2.00	3.00	42	1.00	2.00	4.10	6.35
23	.55	1.10	2.20	3.30	43	1.05	2.10	4.30	6.75
24	.55	1.10	2.20	3.30	44	1.10	2.20	4.50	7.15
25	.60	1.20	2.40	3.60	45	1.15	2.30	4.70	7.55
26	.60	1.20	2.40	3.60	46	1.20	2.40	5.00	7.95
27	.65	1.25	2.50	3.75	47	1.25	2.50	5.30	8.35
28	.65	1.25	2.50	3.75	48	1.30	2.60	5.60	8.75
29	.70	1.40	2.80	4.20	49	1.35	2.70	5.90	9.15
30	.70	1.40	2.80	4.20	50	1.40	2.85	6.20	9.55
31	.75	1.50	3.00	4.50	51	1.50	3.00	6.60	10.00
32	.75	1.50	3.00	4.50	52	1.55	3.15	6.90	10.45
33	.80	1.60	3.20	4.80	53	1.65	3.30	7.30	10.95
34	.85	1.70	3.40	5.10	54	1.75	3.50	7.70	11.40
35	.90	1.80	3.60	5.40					

MALADIE

Les contributions ci-dessous sont exigibles des membres qui se sont inscrits pour recevoir des bénéfices hebdomadaires en cas de maladie, — après leur âge à l'inscription.

Age	Taux	Age	Taux	Age	Taux	Age	Taux
16	35	27	40	38	47	47	62
17	35	28	40	39	48	48	65
18	35	29	41	40	49	49	70
19	36	30	41	41	50	51	75
20	36	31	42	42	51	51	80
21	37	32	42	43	52	52	85
22	37	33	43	44	53	53	90
23	38	34	43	45	54	54	95
24	38	35	44	46	55	55	1.00
25	39	36	45	47	56	56	
26	39	37	46	48	57	57	

Une légère cotisation mensuelle est imposée par les cercles pour couvrir leurs frais d'administration, tel que loyer, etc., et pour payer au Conseil Général. 10c par membre par mois pour rétribution.

Beaudin, Loranger, St-Germain & Guérin

AVOCATS

30, RUE SAINT-JACQUES

Imp "La Patrie"

BENEFICES

Accordés par l'Alliance Nationale

INDEMNITÉ.—1^{er} de \$5. par semaine, pendant 20 semaines par année. Maximum \$60 dans chaque cas.

CERTIFICATS DE PARTICIPATION

(a)—Certificat d'assurance au décès (vie entière)

(a) CAPITAL-HERITAGE.—Au décès du sociétaire, ses bénéficiaires ont droit à \$500, \$1000, \$2000 ou \$3000, selon le chiffre du certificat dont il sera alors porteur.

(b) PARTICIPATION ACQUISE.—Un membre porteur d'un certificat d'assurance au décès, (vie entière), qui se retire de l'association, après 10 ans de sociétariat, peut recevoir un certificat de participation acquis représentant le moitié du montant des contributions qu'il a versées à la caisse de dotation. Celui qui se retire après 20 ans de sociétariat, un certificat acquis égal au montant qu'il a payé à cette caisse; ce certificat est payable à ses bénéficiaires ou héritiers à son décès.

20—Certificat de Dotation

(a) CAPITAL-HERITAGE.—Au décès d'un sociétaire, ses bénéficiaires ont droit à \$500, \$1000, \$2000 ou \$3000, selon le chiffre du certificat de dotation dont il sera alors porteur.

(b) INDEMNITÉ AUX INVALIDES.—Les membres frappés d'invalidité absolue, aux termes des Statuts, reçoivent le moitié de leur certificat de dotation; le solde étant payable au décès du sociétaire au moment qu'il atteint l'âge de 70 ans.

(c) PENSIONS AUX VIEILLARDS.—Tout membre qualifié aux termes des Statuts qui aura atteint l'âge de 70 ans recevra annuellement un dixième du montant de son certificat de dotation.

(d) CERTIFICAT DE PARTICIPATION ACQUISE.—Un membre qui se retire de l'association après 10 ans de sociétariat peut recevoir un certificat de participation acquis représentant le moitié du montant des contributions qu'il a versées à la caisse de dotation; celui qui se retire après 20 ans de sociétariat, un certificat acquis égal au montant qu'il a payé à cette caisse.

(e) EXPERTISE DE CONTRIBUTIONS en faveur des membres qui sont âgés de 70 ans et qui sont porteurs d'un certificat de dotation.

Age d'admissibilité: de 16 à 55 ans.

Contributions à taux fixes, graduées d'après l'âge à l'admission.

Dans sa caisse de vie, (assurance)	\$1,138,007.41
Dans ses caisses locales des malades, au 1er Janvier 1910	231,525.15
Dans sa caisse centrale des malades 28 Février 1911	36,082.89
Total	1,405,615.45

Après 17 ans d'opération

Effectif — 30,988 membres en règle au 1er Janvier 1911.
 Nombre de cercles en règle au 1er Janvier 1911 — 816
 Nombre de bureaux de perception en règle au 1er Avril 1911 — 103

FONDEE EN 1900

Banque Provinciale DU CANADA

7 et 9 Place d'Armes, Montréal.

Président : M. H. Laporte, Gérant Général : Tancred Bienvenu.

Capital Autorisé	\$2,000,000.00
Capital Payé	1,000,000.00
Réserves et Surplus	438,674.48

Département d'Épargne ordinaire @ 3%
 Certificat de Dépôt @ 3 1/2%

L'Alliance Nationale fait des dépôts à cette Institution.

Banque d'Hochelega MONTREAL

Capital autorisé :	\$ 4,000,000
Capital payé :	\$ 2,500,000
Fonds de réserve et surplus :	\$ 23,000,000
Total de l'actif au deal :	\$ 22,000,000

La Banque a QUATORZE bureaux dans la ville elle reçoit les dépôts d'épargne lesquels peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie 3% d'intérêt DRUX FOIS par année.

- No 231—Cl. LA VIOLETTE, Capleton, Horn Goulet, S.A. et T. Réun. 1er dim. 1h. p.m., à la sacristie.
- No 233—Cl. D'YVILLE, Sherbrooke, H. N. Brien, Prés. \$6 King; Alb. C. Demers, S.A. et T. 46 Gillespie, Réun. 2e dim., 1.30h. p.m., au bureau de la Caisse de Frais Funéraires, 77 King.
- No 235—Cl. ROBERVAL, Asbestos, J. O. A. Delisle, S.A., Gédéon Loisvert, T. Réun. 3e dim., 4h. p.m., salle Bruneau.
- No 236—Cl. de BEAUJEU, Wotton, Elz. Coté, S.A.; David Cormier, T. Réun. 3e dim., à 12.30h. p.m., salle publique du village.
- No 240—Cl. ROUSSIN, Pointe-aux-Trembles, Co. Laval, O. Gervais, S.A.; Théodore Dulude, T. Réun. dern. dim., 7h. p.m., chez M. O. Gervais.
- No 244—Cl. ST-PHILIPPE, Windsor Mills, W. Beauré, S.A.; Omer Reid, T. Réun. 4e dim. 1h. p.m., soubassement de la sacristie.
- No 246—Cl. ST-THOMAS, Compton, Frs Audet, S. A. et T. Réun. 3e dim., 7.30h., chez M. Frs Audet.
- No 247—Cl. STE-EULALIE, Rvd Phil. Ducharme, Chapelain; A. Gaudet, Prés.; P. de Néri Richard, S.A. et T. Réun. 3e sam., 8h. p.m., chez M. É. Héon.
- No 251—Cl. de LA PELTRIE, RockIsland, Co. Stanstead, F. X. LeBlanc, S.A.; Geo. Boisvert, T. Réun. dern. dim., à midi.
- No 261—Cl. ST-VENANT, Paquetville, Co. Compton, L. G. Gervais, S.A. et T. Réun. 4e sam., à 7h., salle des Fortiers Catholiques.
- No 263—Cl. ARTHABASKA, A. A. Picher, S.A.; F. X. Lemieux, T. Réun. 3e ven., 7.30h. p.m., à l'Hôtel de Ville.
- No 265—Cl. RIVIERE-à-PIERRE, Wilbrod Voyer, S.A. et T. Réun. dern. dim., 11.2h. p.m., salle publique du Conseil.
- No 267—Cl. ROYAL, Montréal, Roulet Tremblay, S. A., 110 Laurier E.; Alex. Droin, T. 87 Ave Laurier E. Réun. 2e, 4e ven., 8h. p.m., 17, Ave Laurier E.
- No 277—Cl. POINTE-CLAIRE, J. P. Legault, S.A. et T. Réun. 4e mar., 7.30h. p.m., à l'Hôtel de Ville.
- No 279—Cl. BOSSUET, Knowlton, Co. Brome, L. A. Gingras, S.A.; L. L. Ledoux, T. Réun. dern. dim., après grand'messe, à la sacristie.
- No 284—Cl. ST-PRIME, Co. Chicoutimi, Alf. Vézina, S.A. et T. Réun. dern. lun., à 8h., chez M. A. Vézina.
- No 294—Cl. CHAPLEAU, Labelle, Nap. Marinier, S.A. et T. Réun. dern. dim., 7h., au Club Athlétique.
- No 295—Cl. STE-AGATHE, Co. de Terrebonne, Rod. Dazé, M.D., S.A. et T. Réun. dern. dim., 8h., salle Forget.
- No 302—Cl. OKA, Adolphe Chéné, S.A.; J. W. Ouimet, et M.-E. Réun. 3e dim. 3.30h. p.m., à l'école.
- No 309—Cl. ST-ALEXANDRE, Co. Iberville, Germain Rattée, S.A.; Aug. P. Gosselin, T. Réun. 3e dim., après la messe, à la salle M. Aug. P. Gosselin.
- No 311—Cl. VILLERAY, Montréal, Pierre Beaucauge, S.A., 2611 Labelle; Jos. E. Roy, T. 2473 Labelle. Réun. 2e, 4e mer., à 8h. p.m., salle Raymond, 3163 St-Hubert.
- No 314—Cl. PARENT, Lennoxville, E. Irénée Beaudoin, S.A. et T. Réun. dern. dim., 2.30h. p.m., chez M. Ls Beaudoin.
- No 316—Cl. COULONGE, Roxton Pond, Félix Larose, S.A.; Jos. Fournier, T. Réun. 2e dim., après la messe, chez M. F. Larose.
- No 317—Cl. SIR GEORGE-ETIENNE CARTIER, St-Joachim, Co. Shefford, S. A., 645 St-Joachim, S.A. et T. Réun. 4e dim., après la messe, chez M. R. Latour.
- No 318—Cl. BRASSARD, Dalhousie, N.B. A. J. LeBlanc, S.A.; Mathias Comeau, T. Réun. 3e dim., à 4h. p.m., à la salle de l'église.
- No 320—Cl. DUQUETTE, Montréal, Hector Charrette, S.A., 965 St-Hubert; R. Millette, T. 635 Berri Réun. 1er, 3e lun., 8h. p.m., à la salle St-Edouard, 256 Levesque, E.
- No 321—Cl. D'AMOUR, Edmundston, Co. Madawaska, N.B. René U. Beaulieu, S.A.; Eusébe Lajoie, T. Réun. 3e dim. 3.30h. p.m., salle Ed. Ouellet.
- No 323—Cl. ARCHAMBAULT, Grand Falls, N. B. Ach. J. Bastille, S.A.; et T. Réun. 3e ven., à 8h. p.m., chez M.-Syl. Martin.
- No 325—Cl. MOREAU, St-Marc, Co. Vercheres. Clovis O Senechal, S.A. et T. Réun. 1er dim., 4h. p.m., salle publique.
- No 327—Cl. ST-ARSENÈ, Montréal, R. Jolicœur, S.A., 2903 St-Hubert; Jos. Beauvais, T., 1995 Dufferin. Réun. 2e, 4e mer., 8h., coin Boyer et Bélanger.
- No 328—Cl. D'AIGUILLO, Outremont, L. P. Lasnier, S.A. et T., 1097 Van Horne, Réun. dern. mer., 8h., à l'école Ste-Madeleine, rue Bloomfield.
- No 329—Cl. BONTIAC, Vill. Marie, J. A. Dion, S.A. et T. Réun. 3e lun., 8.30h. p.m.
- No 330—Cl. DUAMEL, Rapide de l'Original. Ern. Charette, S.A. et T. Réun. 3e lun., 7.30h., chez M. E. Charette.
- No 333—Cl. CHATEAUBRIAND, Montréal, L. Millière, S.A., 588, 8e av., Rosemont; Art. Lamarche, T., 1778 Iberville. Réun. 2e, 4e ven., 8h. p.m., soubassement église Ste-Philomène de Rosemont.
- No 334—Cl. DORION, East Broughton, Alph. Casgrain, S.A.; J. E. Cléche, M.-E. et T. Réun. 3e mer., à la sacristie paroissiale, 8h. p.m.
- No 335—Cl. BRIAND, St-Félix de Kingsay, J. U. Morin, S.A.; Alf. Caillier, T. Réun. 3e dim., à la salle publique.
- No 338—Cl. LA TUOQUE, Co. Champlain, J. Art. Carignan, S.A.; J. Chasson, T. Réun. 2e dim., 2h. p.m., à la salle municipale.
- No 340—Cl. GAGNON, Henri Coté, S.A.; Jos. Ed. Piché, T. Réun. 3e dim., 4h. p.m., salle Nunzio.
- No 341—Cl. LAVARDE, Montréal, L. Lebel, S.A.; J. N. Gagnon, S.A.; et T. Réun. 3e dim., 4h. p.m., chez M. Gagnon.
- No 342—Cl. RENDU, Ste-Agathe, Man. Ad. Bonin, et S.A. T. Réun. dern. dim., 8h. p.m., salle publique.
- No 347—de St-PAUL, Ste-Anne de la Perade, Emile Langlois, S.A.; et T. Réun. 3e dim., 11.30h. a.m., salle du Conseil Municipal.